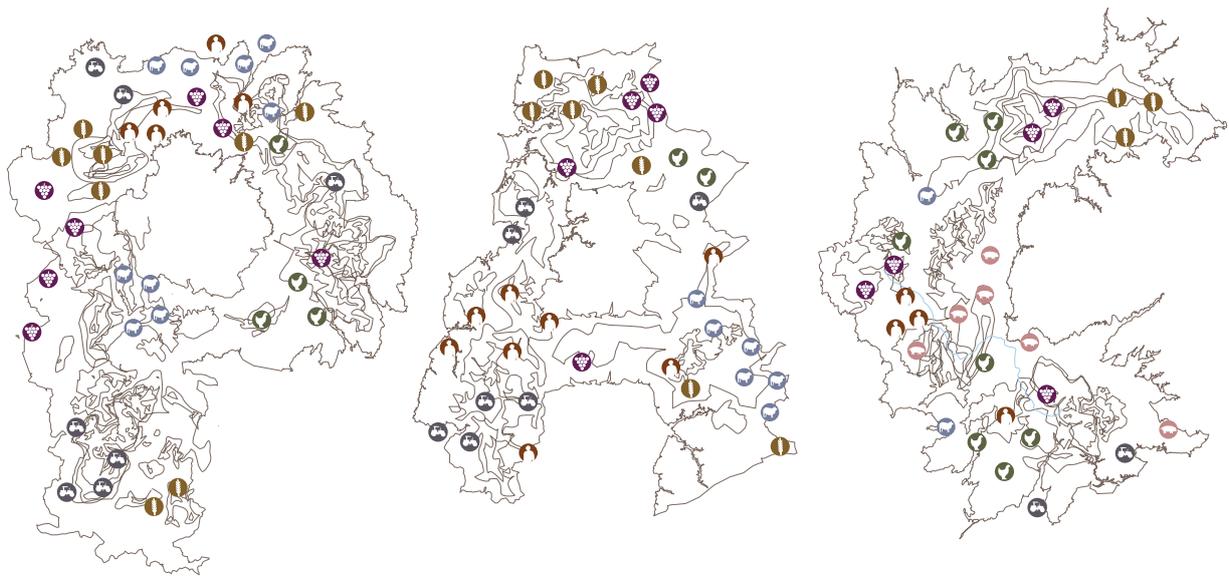




**Pour une autre PAC**

**Groupe PAC 2013**

**POUR UNE AGRICULTURE PLUS JUSTE, PLUS ÉCOLOGIQUE  
ET PLUS SOLIDAIRE**



Pour une autre PAC

**Groupe PAC 2013**

**DOSSIER DE PRESSE**

**POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE À L'HORIZON 2020 :  
DÉMÊLONS LES PROPOSITIONS POUR MIEUX DÉBATTRE  
DES PISTES DE RÉFORME !**

Diffusé le 27 Février 2012

# INTRODUCTION

Le Grenelle de l'environnement a permis d'inscrire à l'agenda de tous les acteurs de la société la réorientation des modes de production agricole et de consommation alimentaire afin de préserver les milieux naturels et de garantir une alimentation saine et accessible à tous.

Parallèlement, la Politique agricole commune (PAC) a évolué progressivement pour intégrer des objectifs moins strictement liés à la production agricole, comme le développement rural, l'environnement et la lutte contre le changement climatique. L'échéance de la réforme de la PAC après 2013 met à nouveau en débat ses orientations, la nature des instruments à mobiliser, et questionne aussi sa légitimité à l'aune de l'important budget dont elle dispose, c'est-à-dire près de 55 milliards d'euros.

Depuis plusieurs années, les organisations de la société civile réunies dans le « Groupe PAC 2013 » contribuent au débat en portant des regards croisés sur les principes et les outils de la PAC après 2013, pour répondre aux impératifs d'une agriculture durable et solidaire. Le « Groupe PAC 2013 » ne se limite pas à une analyse exclusivement agricole de la PAC, mais en renouvelle les approches au regard des défis d'une alimentation saine et accessible à tous, du changement climatique, de la protection de la biodiversité et des ressources naturelles, du défi énergétique et enfin d'un développement rural durable.

En octobre 2011, la Commission européenne a posé les bases législatives d'un nouveau partenariat entre l'Europe et les agriculteurs. Largement soutenus par l'ensemble des parties prenantes il y a plus d'un an, les principes visant à rendre la PAC plus verte et plus juste font maintenant l'objet de controverses et de critiques. Cette réorientation est pourtant nécessaire pour garantir un avenir à nos agricultures et une alimentation durable pour tous et, par conséquent, asseoir la légitimité de la PAC.

Au fur et à mesure que les échéances approchent, les postures se crispent et la réforme fait peur. Combien de messages n'a-t-on pas entendu qui remettent encore en question une vision élargie et intégrée des objectifs de la PAC: « verdir la PAC à l'heure où il faut nourrir le monde est une folie », « le rééquilibrage des aides menace la compétitivité des agriculteurs », « La PAC n'a pas vocation à être une politique sociale »...

Sans être exhaustif, le « Groupe PAC 2013 » propose ici de faire le point sur les aspects les plus commentés de la réforme que propose la Commission européenne.

Afin de stimuler un dialogue utile entre les décideurs politiques, les acteurs agricoles et la société civile, il est urgent de démêler le vrai du faux et de recadrer les enjeux pour faire progresser le débat sur l'avenir de la PAC.

# SOMMAIRE

## PLUS ÉQUILBRÉE LA PAC ?

1. Les approches territoriales seront-elles mieux encouragées ?
2. «Verdir» les aides directes : un partenariat gagnant-gagnant entre agriculture et environnement ?

## PLUS VERTE LA PAC ?

3. Plus de biodiversité dans les champs : une atteinte au potentiel de production ?
4. Le maintien des prairies permanentes encourage-t-il l'élevage à l'herbe ?
5. Diversifier les cultures : plus besoin de produits phytosanitaires ?
6. Protéines végétales : une Europe moins dépendante des importations de soja ?

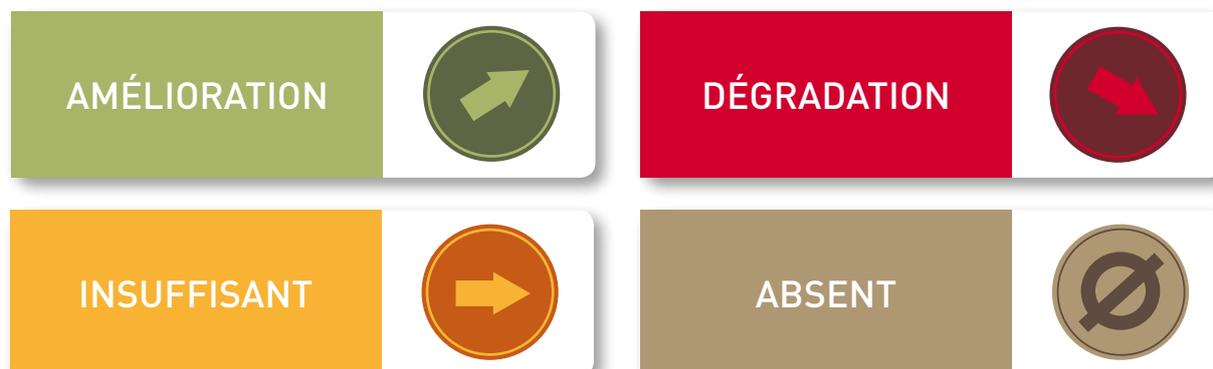
## PLUS JUSTE LA PAC ?

7. Aides directes : va-t-on enfin sortir de l'ancien régime ?
8. Que propose la PAC pour les petites fermes ?
9. La PAC promet-elle des prix plus rémunérateurs aux agriculteurs ?
10. Améliorer la compétitivité de l'agriculture : de quoi parle-t-on, et pour qui ?

## PLUS SOLIDAIRE LA PAC ?

11. Sécurité alimentaire : une PAC plus cohérente avec la politique de développement au Sud ?
12. Accès à l'alimentation : une PAC plus solidaire avec les plus démunis ?

## LÉGENDES DU BAROMÈTRE DU GROUPE PAC 2013 DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE :



Les flèches vertes indiquent que la proposition de la Commission constitue une amélioration par rapport à la situation actuelle.

Les flèches orange indiquent que la proposition de la Commission est insuffisante.

Les flèches rouges indiquent que la proposition de la Commission est une dégradation par rapport à la situation actuelle.

Les ronds gris indiquent l'absence regrettable de proposition de la Commission.



## PLUS ÉQUILBRÉE LA PAC ?

Les approches territoriales seront-elles mieux encouragées ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

La Commission européenne ne propose pas de rééquilibrage significatif des budgets du 1<sup>er</sup> pilier (soutien des revenus et marchés) vers le 2<sup>nd</sup> pilier de la PAC (paiements ciblés sur le développement rural, l'environnement, l'installation, les zones défavorisées...). Elle propose même l'inverse pour certains pays.



© Commission européenne

### NOTRE ANALYSE

En dépit des discours récurrents en faveur d'une PAC « forte » et équilibrée, les faits sont là : le développement rural qui intervient pour soutenir les démarches de projet des agriculteurs et des acteurs ruraux sur les territoires avec des paiements ciblés, manque

de moyens. A l'échelle européenne, environ un quart du budget européen de la PAC va sur le développement rural, sachant que des cofinancements nationaux et régionaux sont également mobilisés.

### NOS PROPOSITIONS

La politique européenne de développement rural n'est pas une annexe de la PAC. Pour que le second pilier soit mieux doté financièrement et sécurisé à l'horizon 2020, tout transfert d'une partie des financements du 2<sup>nd</sup> pilier vers le 1<sup>er</sup> pilier doit être proscrit. Son budget doit être augmenté de manière significative. Un second pilier renforcé fournit un cadre européen qui permet aux porteurs de projets de développer une approche territoriale des enjeux relatifs à la lutte contre le changement climatique, la protection des ressources en eau, le maintien de la biodiversité, les énergies renouvelables, les emplois et l'innovation. Cette approche décentralisée qui valorise les ressources et les savoir-faire locaux et rapproche les lieux de décisions au plus près des acteurs concernés, peut créer des synergies pour la mise en place de circuits alimentaires de proximité, et restaurer ainsi des liens entre producteurs et consommateurs.



## « Verdir » les aides directes : un partenariat gagnant-gagnant entre agriculture et environnement ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

La Commission européenne propose de réserver 30% des aides directes vers un paiement pour des pratiques bénéfiques à l'environnement et au climat.



© Maceo - fotolia.com

### NOTRE ANALYSE

Pour la première fois, la PAC inclurait des incitations aux pratiques plus durables de façon obligatoire dans les aides directes du premier pilier de la PAC. C'est ce que la Commission appelle le « verdissement » ou « la composante verte » de la PAC, qui comprend 3 mesures simples à respecter : favoriser la biodiversité sur sa ferme, conserver ses prairies en l'état et éviter la monoculture (voir fiche suivante). Ainsi, la proposition de verdir la PAC à hauteur de 30% des aides actuelles représente un rééquilibrage significatif fort pour réconcilier

agriculture et environnement. Loin de constituer un « fardeau » pour les agriculteurs ou de grever le potentiel de production de l'Europe, des mesures agroécologiques stimuleraient la durabilité des exploitations ainsi que leur résilience face aux aléas climatiques et les rendraient plus autonomes économiquement. En outre, la Commission européenne propose d'élargir les missions du conseil agricole pour aider les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agronomiques et agroenvironnementales. Bien vu !

### NOS PROPOSITIONS

Ce principe de « verdissement » doit correspondre à une démarche de progrès exigeante et susceptible d'entraîner tous les agriculteurs. Mais en l'état, les mesures proposées sont encore insuffisantes pour relever les défis écologiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Aussi, pour avoir une force d'entraînement et relégitimer les aides directes, ce « verdissement » annoncé doit avoir un caractère obligatoire, car autrement son impact serait nul.

*En France, 96% des points de surveillance installés dans les eaux de surface et 61% dans les eaux souterraines sont contaminés par les pesticides (Rapport IFEN 2006)<sup>1</sup>.*

1. Source : Voir « Gestion de l'eau en France et politique agricole : un long scandale d'Etat », WWF, 2010.



## PLUS VERTE LA PAC ?

### Plus de biodiversité dans les champs : une atteinte au potentiel de production ?

#### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

La Commission européenne propose de fixer un objectif de 7% de surfaces d'intérêt écologique sur chaque ferme à l'horizon 2020.

#### NOTRE ANALYSE

En 50 ans de réforme et d'aides généreuses pour les grandes cultures, la PAC a encouragé la spécialisation céréalière, au détriment de la diversification des cultures. Cela a entraîné une perte vertigineuse de la biodiversité aussi bien sauvage que cultivée, et une forte contamination des eaux par les produits chimiques. L'engagement pris en 2001 par les Etats membres d'endiguer le déclin de la biodiversité d'ici 2010 s'est soldé par un échec malgré l'existence du réseau Natura 2000.

Pourtant, la biodiversité est un facteur de production à part entière, les auxiliaires

de culture (coccinelles, carabes...) sont nécessaires au développement d'une agriculture consommant moins de produits phytosanitaires et plus résistante aux aléas naturels. Il faut saluer l'objectif de la Commission de réintroduire de la diversité biologique sur les fermes, en insistant notamment sur le rôle régulateur des éléments du paysage comme les haies, les bosquets, les mares, les murets, les terrasses, les bandes enherbées. En ciblant le maintien et la restauration de ces infrastructures agroécologiques, la mesure proposée n'est donc pas un retour à la jachère.

#### NOS PROPOSITIONS

Valoriser et améliorer les infrastructures agro-écologiques qui façonnent les paysages ruraux, est un bon moyen de renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les champs. Toutefois, la manière de comptabiliser ces éléments doit être fiable et pertinente tout en étant commune à l'échelle européenne. En France, par exemple, cette comptabilisation est extrêmement favorable aux agriculteurs (100m de haie = 1ha de surface d'intérêt écologique ...). La France s'étant déjà fixé un objectif de 3% de surfaces d'intérêt écologiques depuis 2011, un objectif d'au moins 10% avant 2020 est souhaitable, d'autant que de nombreux agriculteurs vont bien plus loin. En multipliant la biodiversité sur leur ferme, ils développent un modèle économique moderne et efficace et qui n'est pas contre nature.

*Le monde a perdu 75% de sa biodiversité depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup>.*



## Le maintien des prairies permanentes encourage-t-il l'élevage à l'herbe ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

Afin de permettre le stockage du carbone dans le sol et de favoriser la biodiversité, la Commission européenne propose aux agriculteurs de maintenir en l'état leurs surfaces de prairies permanentes.

### NOTRE ANALYSE

Les prairies permanentes sont définies comme des surfaces à dominante herbagère ayant plus de 5 ans et qui ne sont plus dans la rotation des cultures sur la ferme. Ces prairies permanentes représentent 8,1 millions d'ha en France, et cette mesure n'est pas nouvelle pour notre pays puisqu'elle est déjà en œuvre depuis 2006 dans le cadre de la conditionnalité des aides et est sensée être respectée par tous les agriculteurs.

En théorie, ça ne change donc pas grand chose ou presque. Une limite doit être pointée ici : le projet d'une nouvelle définition de cette mesure porte sur les prairies et non plus sur les pâturages permanents, et menace donc d'exclure du soutien les éleveurs extensifs de certaines régions de montagne ou du pourtour méditerranéen, où l'herbe n'est pas le fourrage dominant.

### NOS PROPOSITIONS

Au préalable, il convient de revoir la définition des prairies permanentes proposée par la Commission car elle n'inclut pas les fourrages autres que l'herbe, pourtant très présents dans les régions sèches (broussailles, feuilles...). Ensuite pour rendre l'élevage à l'herbe plus incitatif et reconnaître les bienfaits environnementaux et climatiques des prairies, il serait préférable d'accorder un paiement ciblé sur les systèmes d'élevage à dominante herbagère, extensifs et à haute valeur naturelle au lieu d'interdire simplement le retournement des prairies permanentes. En effet, cette mesure pourrait même s'avérer contre-productive. En l'état la proposition n'est pas incitative, un paiement ciblé est indispensable pour qu'elle le devienne.

*Notre modèle agricole est responsable de plus de 10% des émissions de gaz à effet de serre européennes<sup>3</sup>.*



## Diversifier les cultures : plus besoin de produits phytosanitaires ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

La Commission européenne propose une mesure de diversification des cultures avec au moins 3 cultures différentes sur une exploitation de grandes cultures.

### NOTRE ANALYSE

Nos sols européens sont en mauvaise santé, épuisés notamment par des monocultures. Les pesticides forment actuellement le pivot des systèmes de culture conventionnels et les producteurs ne s'appuient plus suffisamment sur l'agronomie en pratiquant plus de rotations des cultures (ne pas planter deux années de suite au même endroit une même espèce). En effet, la rotation permet de ne pas épuiser les ressources du sol, en prévoyant sa régénération et en rompant le cycle des maladies et les cycles de fréquence des parasites ou autres

ravageurs. Malgré tous les avantages qui lui sont reconnus, la Commission ne propose pas d'inclure dans le verdissement le principe de la rotation. Elle ne fait que proposer une diversification : 3 cultures dont la principale ne doit pas dépasser 70 % de la SAU, c'est-à-dire qu'un agriculteur pourra continuer à faire de la monoculture sur 70 % de sa surface. De plus, ce que propose la Commission correspond déjà à une grande majorité des systèmes céréaliers français (blé, orge, colza)<sup>4</sup>.

### NOS PROPOSITIONS

Diversifier n'est pas suffisant pour réduire les pesticides et les émissions de gaz à effet de serre. Il est nécessaire de réintroduire des rotations plus longues et diversifiées, en visant un minimum de 4 cultures différentes, la principale n'excédant pas 50 % de la surface agricole utile et incluant au moins une légumineuse (pois, féverole, lupins, luzerne, etc.) aux multiples avantages agronomiques et environnementaux (voir point 6).

*Nos sols européens sont en mauvaise santé, épuisés notamment par des monocultures. En 1984, un hectare de terre cultivée contenait plus de deux tonnes de vers de terre, aujourd'hui il n'en contient plus que 100 kg<sup>5</sup>.*

4. Source : Inra, Ecophyto R&D

5. Source : LAMS



## Protéines végétales : une Europe moins dépendante des importations de soja ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

L'absence de propositions concrètes de la Commission européenne sur ce point est particulièrement décevante, d'autant que dans sa communication de novembre 2010, la Commission européenne prévoyait que « [la PAC] devrait favoriser les synergies entre l'agriculture et l'élevage, par exemple en ce qui concerne les protéines ».



© ChristopheB - Fotolia.com

### NOTRE ANALYSE

Le secteur agricole de l'UE est structurellement dépendant des importations de matières riches en protéines pour l'alimentation des animaux d'élevage, en particulier le soja (34 Mt d'équivalents tourteaux), majoritairement transgénique. Or ces importations de soja sont une cause majeure de la très grave déforestation qui affecte des régions entières d'Amérique du Sud. Mais il y a des alternatives au soja importé comme source de protéines dans l'alimentation animale, ce sont les légumineuses (pois, fève, lupin,

luzerne, autres fourrages...) qui, de plus, procurent de nombreux avantages agronomiques et environnementaux. Leur fixation de l'azote permet de réduire sensiblement l'utilisation d'engrais azotés et donc les émissions de gaz à effet de serre (N<sub>2</sub>O). Elles fournissent habitats et sources de nourriture à la faune et aux insectes, permettent de réduire les pesticides en cassant le cycle de vie des « bio-agresseurs » et contribuent à maintenir la structure des sols. Les engrais sont dans les légumineuses !

### NOS PROPOSITIONS

Une PAC réformée doit prévoir la mise en place d'un plan massif de relance des légumineuses.

*Au Brésil, les surfaces de production de soja sont passées de 1,7 millions à 21,7 millions d'hectares en à peine 40 ans<sup>6</sup>. Pour nourrir son bétail, l'Europe est dépendante à 70% des importations de soja.*

6. Source : « Viandes, un arrière-goût de déforestation », WWF, Février 2012.



## PLUS JUSTE LA PAC ?

### Aides directes : va-t-on enfin sortir de l'ancien régime ?

#### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

D'ici 2018, la Commission européenne propose que les aides directes n'aient plus de lien avec les références historiques d'avant 2002.

#### NOTRE ANALYSE

Dans certains Etats membres et notamment en France, les paiements directs au titre du soutien au revenu sont encore calculés selon des niveaux de production datant de 2002 (références historiques). Alors même que les agriculteurs ne sont plus obligés de produire pour recevoir ces aides, il est de plus en plus difficile de justifier l'existence de différences individuelles importantes dans les montants versées aux agriculteurs.

Par ailleurs, que signifient des aides « historiques » pour les futurs agriculteurs qui s'installeront demain ? Pour que la PAC devienne plus efficace, il est indispensable de mieux comprendre l'incidence et la cause des bas revenus en agriculture. En effet, des aides au revenu sont distribuées depuis de nombreuses années aux producteurs, et pour autant, leur niveau de vie reste inférieur à celui de la moyenne de la population.

#### NOS PROPOSITIONS

Si un des objectifs poursuivis est de rendre la PAC plus légitime, alors la sortie des aides historiques avant fin 2018 est un objectif non négociable.

Pour sortir du régime actuel, la première étape est de réduire les écarts entre bénéficiaires, et de tendre vers une aide moyenne au revenu qui favorise l'emploi et non les hectares.

*20% des agriculteurs reçoivent 80% des aides<sup>6</sup>.*



## Que propose la PAC pour les petites fermes ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

La Commission européenne propose un schéma « petit agriculteur » en leur accordant un forfait compris entre 500 et 1000€ par an.

### NOTRE ANALYSE

Les campagnes européennes continuent de se vider de leurs emplois agricoles et l'hémorragie n'est pas terminée. Entre 2000 et 2009, l'Union Européenne à 27 états membres a perdu 3,7 millions d'actifs agricoles, soit 25% des agriculteurs européens. Seuls 7% des agriculteurs de l'UE ont moins de 35 ans alors que 4,5 millions ont plus de 65 ans. Par ailleurs, de nombreux agriculteurs sont marginalisés par la PAC parce qu'ils exploitent

des surfaces trop petites ou ne dégagent pas une marge brute suffisante selon les normes des politiques agricoles. Ils constituent ce qu'on appelle les « petits agriculteurs ». Ils sont près d'un tiers en Europe à recevoir un paiement total qui ne dépasse pas 500 euros... De l'argent de poche ! Mais les intentions de la Commission sont autres, car elle souhaite d'abord simplifier la gestion des tout petits chèques qui leur sont accordés.



© Philippe LERIDON - fotolia.com

### NOS PROPOSITIONS

Dans le cadre de la redistribution des aides entre agriculteurs, un paiement forfaitaire moyen de 2500 € devrait être introduit, sur la base des emplois existants et par équivalent temps plein, pondéré par l'assiette des cotisations sociales et par des critères tenant compte du niveau de pouvoir d'achat dans les Etats membres. Soutenir les ressources humaines plutôt que les hectares, c'est aussi cela une PAC plus intelligente !

*Ces dix dernières années, 25 % des agriculteurs de l'Union européenne ont disparus<sup>7</sup>.*

7. Source : Eurostat



## La PAC promet-elle des prix plus rémunérateurs aux agriculteurs ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

A défaut d'avoir des marchés mieux régulés, la Commission propose de subventionner les primes d'assurance récolte ou revenu.

### NOTRE ANALYSE

Les réformes de la PAC ont diminué le niveau de protection des produits européens face aux importations et ont mis au placard ses instruments de gestion des volumes comme les quotas (lait, vin, sucre). Bien que ces derniers soient appelés à disparaître, ils ont l'avan-

tage d'être relativement efficaces, tout en ne coûtant pas trop cher au contribuable européen. Plus exposés aux aléas des marchés, les agriculteurs sont incités à s'organiser collectivement pour améliorer leur pouvoir de négociation dans les chaînes alimentaires.



© Valcho - fotolia.com

### NOS PROPOSITIONS

Afin de lutter contre la volatilité et la spéculation sur les prix agricoles, les pouvoirs publics devraient continuer à jouer un rôle structurant pour empêcher les crises de surproduction qui entraînent les prix à la baisse, en maintenant des outils d'intervention communautaire efficaces sur les marchés.

*Les assurances récoltes sont un gouffre financier pour la politique agricole américaine : leur coût s'élevait à plus de 8,6 milliards de dollars en 2011<sup>8</sup>.*



## Améliorer la compétitivité de l'agriculture : de quoi parle-t-on, et pour qui ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

L'amélioration de la compétitivité de l'agriculture européenne devient le nouveau mantra des décideurs agricoles.

### NOTRE ANALYSE

Ils voudraient aller toujours plus loin, alors que la PAC est déjà utilisée par les plus puissants pour faire perdurer le modèle existant et faire prospérer l'industrie agroalimentaire la plus «compétitive» au détriment des petits paysans. Sans Politique Agricole Commune, les exploitations engagées dans l'agriculture durable seraient sans doute plus compétitives que de nombreuses exploitations conventionnelles, car plus économes et autonomes. Ce phénomène ne va que s'amplifier au fur et à mesure que les ressources naturelles non renouvelables se raréfieront. Il faut donc les économiser en produisant autrement en considérant la nature comme un facteur de production.

Cette course à la compétitivité est un puits

sans fonds. Ce n'est pas en bradant son modèle social (coût du travail ou fiscalité des entreprises) et environnemental que l'agriculture européenne parviendra à être compétitive face à des pays qui produisent à très bas coût n'ayant ni salaire minimum, ni fiscalité écologique... ni politique agricole !

Les atouts majeurs de l'agriculture européenne sont ailleurs. Son principal marché, ce sont les 500 millions d'européens, et ce qui fait la valeur de ses exportations sont ses produits transformés (vins, boissons, préparations alimentaires, fromages...). Ses atouts résident dans la qualité, la diversité et la renommée de ses produits, qui font la différence sur les marchés.

### NOS PROPOSITIONS

La PAC a un rôle à jouer pour promouvoir d'autres leviers que la compétitivité de l'agriculture. Les démarches de qualité de produits labellisés dégagent une valeur ajoutée qui est partagée dans la filière et font vivre des territoires.

La compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire est plurielle : économique, sociale et environnementale, et elle se joue sur différents marchés locaux et régionaux ou internationaux.



## PLUS SOLIDAIRE LA PAC ?

### Sécurité alimentaire : une PAC plus cohérente avec la politique de développement au Sud ?

#### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

La Commission européenne propose de conserver les subventions à l'exportation existantes.

#### NOTRE ANALYSE

Face au défi global de la sécurité alimentaire, l'Europe doit d'abord contribuer à la réalisation du droit à l'alimentation partout dans le monde, et non défendre une ambition exportatrice au nom de la croissance démographique mondiale, car cela ne résoudra pas l'insécurité alimentaire globale. On sait que nous produisons suffisamment pour nourrir le monde, et que le problème réside dans la répartition de cette production...

Dans un contexte où les moyens de protection

dont disposent les pays du Sud sont insuffisants, la PAC doit renoncer à toute exportation subventionnée directement (restitutions) ou indirectement (aides directes découplées...) risquant de porter préjudice aux agricultures du Sud. Alors qu'il y a 10 ans l'Union européenne avait annoncé leur suppression à l'horizon 2013, les propositions de réforme de la PAC reconduisent les subventions à l'export sans se soucier de leur impact dans les pays du Sud.

#### NOS PROPOSITIONS

L'Union Européenne doit s'engager explicitement pour veiller à ce que la PAC soit cohérence avec le développement dans les pays du Sud, avec la mise en place d'un mécanisme transparent et multi-acteurs d'évaluation et de correction des impacts de la PAC sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

*80% des personnes sous alimentées dans le monde vivent en milieu rural, dont 70% sont agriculteurs<sup>9</sup>.*



## Accès à l'alimentation : une PAC plus solidaire avec les plus démunis ?

### LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

La Commission européenne propose de sortir l'aide alimentaire aux plus démunis en dehors de la Pac.

### NOTRE ANALYSE

Alors que l'Union européenne se targue d'être une grande puissance agricole et agroalimentaire, près de 40% de la nourriture comestible et saine est gaspillée dans les ménages européens et les supermarchés chaque année, tandis que 79 millions de citoyens européens vivent en dessous du seuil de pauvreté. Omettant ces sujets cruciaux dans ses propositions de réforme de la PAC, l'exécutif européen met en sursis la dimension alimentaire. Un comble, sachant que la réduction des gaspillages alimentaires contribue à l'établisse-

ment d'une sécurité alimentaire européenne. La PAC ne devant pas bénéficier uniquement aux agriculteurs, elle devrait continuer à s'adresser aux Européens les plus démunis pour rester légitime après 2013. Les citoyens européens ne comprendraient pas que l'Europe puisse sauver des banques à coup de milliards d'euros, et supprimer 500 millions d'euros de l'aide alimentaire au plus démunis distribuée par les associations caritatives à 16 millions de personnes.



© Umair Mohsin - fotolia.com

### NOS PROPOSITIONS

L'Europe doit prendre l'initiative d'une vaste campagne de lutte contre les gaspillages et les pertes alimentaires au titre de la sécurité alimentaire, par exemple en privilégiant les circuits alimentaires de proximité, en révisant les normes de commercialisation, en encadrant des clauses de vente des produits, et en sensibilisant davantage les consommateurs.

*40% de l'alimentation produite en Europe est gaspillée<sup>10</sup>.*

10. Source : ADEME et Parlement Européen.

Crée en 2007, le groupe PAC 2013 est un carrefour d'échange, un espace de discussion et un lieu de réflexion et d'élaboration de propositions, qui promeut une approche intégrée de la politique agricole, notamment pour la réforme de la PAC 2014-2020, en conciliant des objectifs de souveraineté alimentaire, de protection de l'environnement, et de développement rural.



**Le groupe PAC 2013 est composé d'organisations françaises d'environnement, de solidarité internationale et d'agriculture durable :**

Agir pour l'Environnement, Les Amis de la Terre, CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), CFSI (Comité français pour la solidarité internationale), Cheminements, Confédération Paysanne, CMR (Chrétiens en monde rural), COHERENCE pour un développement durable, FNAB (Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France), FNCIVAM (Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), FNH (Fondation pour la Nature & l'Homme), FPNR, Fédération des Parcs Naturels Régionaux, GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques), LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), MIRAMAP (Mouvement Inter-régional des AMAP), MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne), Peuples Solidaires, 4D – Dossiers et débats pour un développement durable, RAD (Réseau Agriculture Durable), Solidarité, Terre de liens, WWF France.

**le Groupe PAC 2013 est soutenu par :**



**CONTACT**

[samuel.feret@pouruneautrepac.eu](mailto:samuel.feret@pouruneautrepac.eu)

[www.pouruneautrepac.eu](http://www.pouruneautrepac.eu)